

Assemblée nationale : La session extraordinaire convoquée le 29 janvier

www.infos27.cd

Quotidien d'informations générales

GRUPE DE PRESSE



Edition N°008 du 19 Janvier 2024

Directeur de Publication : St Augustin Kinyenzi - Tél.: +243 81 47 66 156 - Siège : N° 195, Av. Colonel Ebeya, C/Gombe, Immeuble Sadisa- Kinshasa (R.D Congo) - Prix : 3000FC

Au-delà des représentants de très haut niveau des présidents européens et américains

Investiture de Félix Tshisekedi : près de 20 chefs d'Etat annoncés

P.2

POLITIQUE

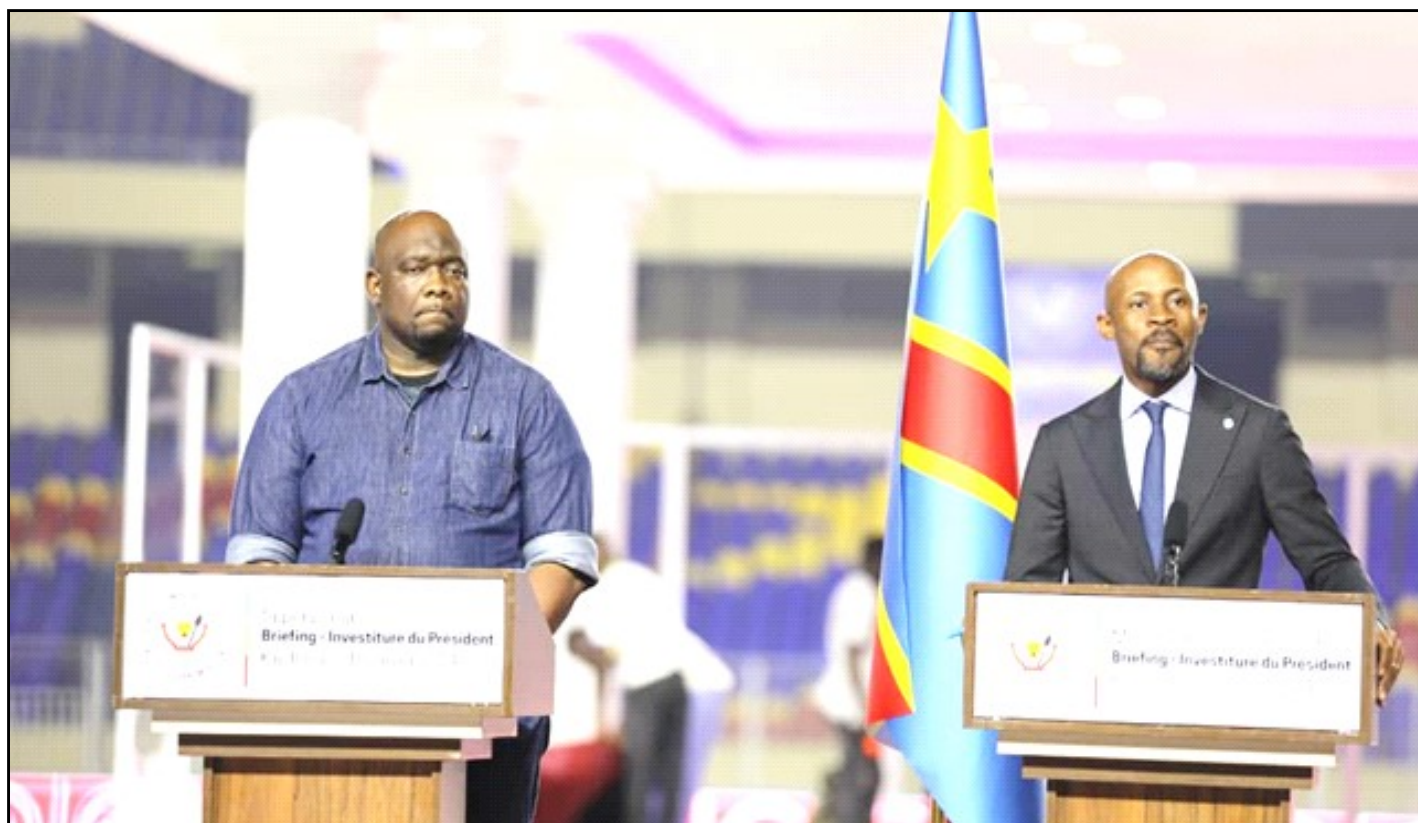
Les évêques catholiques promettent leur soutien à F. Tshisekedi pour son second mandat

P. 4

ACTU DERNIÈRE

L'opposition projette une manifestation le jour de la prestation de serment de Tshisekedi

Page 12



L'ampleur historique de cet événement est indéniable. Il s'agit d'un rituel républicain qui témoigne de l'État de droit : l'investiture du président réélu, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo, se métamorphose entièrement pour briller de toute sa splendeur, à la hauteur de la grandeur du pays, en préparation d'une cérémonie grandiose. Lors d'un briefing spécial "Investiture" organisé, hier jeudi 18 janvier au stade des Martyrs de la Pentecôte de Kinshasa, le Haut représentant du chef de l'État, Serge Tshibangu

ÉDITORIAL

Hommage aux héros



La République démocratique du Congo (RDC) rend hommage à ses héros : Patrice-Emery Lumumba, premier Premier ministre de la RDC, assassiné le 17 janvier 1961, et Laurent-Désiré Kabila, troisième président de la République dans l'histoire du pays, assassiné le 16 janvier 2001.

(Suite à la page 2)

FOCUS

P. 3

Kinshasa : Gerard Mulumba invité à imprimer ses marques dans l'assainissement



EDITORIAL

Hommage aux héros

(Suite de la une)

Ces deux figures politiques ont joué un rôle majeur dans la défense de l'unité nationale. Avec eux comme références du combat pour la cause du pays, les Congolais s'inscrivent inconditionnellement dans la logique de la continuation de leur vision, mieux, de leur mission, celle de défendre, à tout prix, l'intégrité territoriale de la RDC, mise en mal par des appétits gloutons des impérialistes.

En se rappelant des sacrifices qu'ils ont consentis pour préserver l'unité de la RDC, le peuple aujourd'hui reste debout pour préserver l'identité congolaise tout en dénonçant des alliances contre nature et les concessions faites au détriment de la souveraineté nationale.

De la pensée de Lumumba et Kabila, les Congolais doivent reprendre confiance en eux-mêmes, et croire en leur propre capacité à défendre leurs droits et ceux des générations futures. Car, les autres ne les feront jamais à leur place.

De Laurent-Désiré Kabila qui n'a gouverné que pendant trois ans et huit mois, après sa prise de pouvoir en 1997, tout comme Patrice-Emery Lumumba, qui a été Premier ministre pendant seulement trois mois, de juin à septembre 1960, avant d'être assassiné en janvier 1961, les Congolais aujourd'hui développent le sens de la détermination, du courage, de l'engagement et de la conviction dans le nationalisme.

Et il est clair qu'on ne peut pas exprimer le nationalisme sans s'attaquer à toutes les formes d'oppression culturelle, politique et économique. Il s'agit là d'une véritable idéologie qu'on ne peut tuer. Tuer des hommes pour étouffer des idées n'a jamais été une solution. Car, on ne tue pas une idée. Quand on l'enterre, elle germe et produit des fruits. C'est pourquoi, des Lumumba, des Kabila, on en aura toujours, quelle que soit la machine à tuer mise en place.

Infos27

Au-delà des représentants de très haut niveau des présidents européens et américains

Investiture de Félix Tshisekedi : près de 20 chefs d'Etat annoncés

L'ampleur historique de cet événement est indéniable. Il s'agit d'un rituel républicain qui témoigne de l'État de droit : l'investiture du président réélu, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo, se métamorphose entièrement pour briller de toute sa splendeur, à la hauteur de la grandeur du pays, en préparation d'une cérémonie grandiose. Lors d'un briefing spécial "Investiture" organisé, hier jeudi 18 janvier au stade des Martyrs de la Pentecôte de Kinshasa, le Haut représentant du chef de l'État, Serge Tshibangu, aux côtés du porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya, a offert un aperçu de cet événement, ouvert à tous les Congolais, quelle que soit leur affiliation, afin de célébrer le président de tous les Congolais dans leur diversité. La capitale congolaise

se prépare à accueillir des invités de marque, notamment 18 chefs d'État majoritairement africains, 2 vice-présidents et 4 anciens chefs d'État, ainsi que des représentants de très haut niveau des présidents européens et américains. Le stade des Martyrs est déjà métamorphosé en un décor extraordinaire, fruit du travail de génie congolais. Tous les regards seront tournés vers le stade des Martyrs, où l'audience foraine de la Cour constitutionnelle se tiendra pour recevoir le serment du président réélu. " L'ancien président Joseph Kabila a reçu une double invitation, en tant qu'ancien chef de l'État et en tant que sénateur membre du Sénat, ainsi qu'en tant que citoyen congolais. Il est donc invité à trois titres ", a fait savoir Serge Tshibangu dans sa casquette de superviseur de cet événement.

INFOS 27

Le stade des Martyrs de la Pentecôte de Kinshasa se prépare pour la prestation de serment du président réélu, Félix-Antoine Tshisekedi, devant la Cour constitutionnelle, un acte de haute portée juridique marquant le début de son second mandat.

En prévision de cet événement, un aperçu des préparatifs a été donné, notamment en ce qui concerne l'audience foraine de la Cour constitutionnelle.

Selon M. Paul Bondo, directeur de cabinet adjoint du président de la Cour constitutionnelle, la prestation de serment du président de la République repose sur l'article 74 de la Constitution, symbolisant ainsi que le président de la République ne peut poser aucun acte s'il n'a pas prêté serment devant cette Haute juridiction du pays. Il s'agira d'une audience solennelle, avec un espace aménagé pour accueillir les 9 juges de la Haute cour, un greffier en chef et un procureur général.

DÉROULEMENT DE LA CÉRÉMONIE

Le déroulement de la prestation de serment est décrit comme suit : le président de la Cour donnera la parole au greffier en chef pour la lecture de l'extrait de rôle. Ensuite, le Procureur général prononcera son réquisitoire en tant que gardien des textes. Enfin, la Cour constitutionnelle accordera la parole au président élu pour sa prestation de serment suivant la formule de l'article 74 de la Constitution, avant de prendre acte du serment par un arrêt.

Le Haut représentant du



chef de l'État a souligné l'engagement des chefs d'État à participer à cet événement, avec la confirmation de la participation de 18 chefs d'État africains, 2 vice-présidents, 4 anciens chefs d'État, ainsi que des représentants de très haut niveau des présidents européens et américains. Il a éga-

lement noté que l'ancien président de la République, Joseph Kabila, a reçu une triple invitation en tant qu'ancien chef de l'État, sénateur et citoyen congolais.

En ce qui concerne l'organisation de l'événement, les portes du stade des Martyrs seront ouvertes à 4 heu-

res du matin (heure locale) pour accueillir le public. Le porte-parole du gouvernement a souligné l'importance historique de cet événement, qui consacre l'unité du peuple congolais autour de son champion, le président élu, devenant ainsi le président de tous les Congolais.



Législature 2024-2028

Assemblée nationale : La session extraordinaire convoquée le 29 janvier

Pas de statu quo. Après la publication des résultats provisoires des législatives nationales par la Commission électorale nationale indépendante (Céni), les manœuvres sont amorcées pour la mise en place de la nouvelle Assemblée nationale avec ses 477 élus provisoires. Une séance d'ouverture de la session extraordinaire du début de la législature 2024-2028 est annoncée. Elle aura lieu au Palais du peuple, le lundi 29 janvier 2024 à 13 heures précises, renseigne un communiqué publié jeudi par le bureau de l'Assemblée nationale et consulté par infos27. Ce rendez-vous inaugural de la législature sera, comme à l'accoutumée, sous la conduite du secrétaire général à l'Assemblée nationale et devra déboucher sur la mise en place du bureau provisoire après identification du plus âgé parmi les élus et de deux benjamins.

ST AUGUSTIN K.

Les députés nationaux proclamés provisoirement élus, le dimanche 14 janvier 2024, par la Centrale électorale, sont invités à prendre part, le

lundi 29 janvier 2024, à 13 heures précises, à la séance d'ouverture de la session extraordinaire de début de la législature 2024-2028 qui se tiendra dans la salle des Congrès du Palais du peuple, sous la présidence du secrétaire général à l'Assemblée nationale. C'est ce qui renseigne le communiqué officiel n°001/2024 daté du 15 janvier 2024 et signé par Christophe Mbose N'Kodia Pwanga, président de l'Assemblée nationale de la dernière législature. Et cela, conformément aux dispositions de l'article 114 de la Constitution.

A cet effet, le bureau de l'Assemblée nationale demande aux autorités tant civiles, militaires que policières de leur faire bénéficier de toutes les facilités nécessaires, afin de rejoindre la capitale dans les meilleurs délais.

On sait que la session extraordinaire qui consacre l'ouverture de la législature sera, comme à l'accoutumée, sous la conduite du secrétaire général à l'Assemblée nationale et devra déboucher sur la mise en place du bureau provisoire, après identification du plus âgé parmi les élus et de deux benjamins.



Mais d'ores et déjà, on croit savoir que ce bureau provisoire sera dirigé, une fois de plus par Christophe Mbose, aujourd'hui âgé de 82 ans. Le speaker de l'Assemblée nationale de la législature finissante a été proclamé élu dans la circonscription électorale de Kenge-Territoire. Il sera assisté de deux benjamins dont : Aje Matembo Toto Moise, (26 ans), né le 18 juin 1997, et Serge

Bahati Maygende (27 ans), né le 6 novembre 1996. Ce bureau qui a une durée de vie de trois mois, avec deux principales missions, à savoir : la validation des mandats de nouveaux élus de l'Assemblée nationale de la III^e République, sous la IV^e mandature, ainsi que l'élection du bureau définitif de l'Assemblée nationale, en remplacement du bureau Mbose.

Fin de règne pour Gentiny Ngobila

Kinshasa : Gerard Mulumba invité à imprimer ses marques dans l'assainissement

CHRISTIAN KAMBA

Prenant acte de sa désignation en tant que gouverneur intérimaire de la ville de Kinshasa par le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et des Affaires coutumières, Peter Kazadi, le président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa, Godé Mpoy a demandé à Gecoco Mulumba de faire de l'assainissement de la capitale de la République démocratique du Congo (RDC) son cheval de bataille. C'est ce qui ressort d'une lettre qu'il lui a adressée jeudi 18 janvier 2024 et dont une copie est parvenue à notre rédaction.

" Tout en vous assurant de ma collaboration, je vous demande de faire de l'assainissement de la Ville de Kinshasa votre priorité, et voir dans quelle mesure évacuer toutes les immondices qui jonchent la ville. En sus, je vous demande de prendre toutes les dispositions pour arrêter le coulage des recettes qui a élu domicile dans les différents services publics de la Ville ", a écrit Godé Mpoy au remplaçant de son antagoniste, Gentiny Ngobila. Se référant au communiqué de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) portant sur

l'annulation des suffrages de quelques candidats députés aux élections législatives du 20 décembre 2023 pour des faits, notamment de fraude, corruption ou détention illégale des dispositifs électroniques de vote, le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et des Affaires coutumières, Peter Kazadi avait pris la décision de destituer trois gouverneurs dont les noms figurent sur la liste des postulants à ces scrutins. Parmi eux, Gentiny Ngobila Mbaka pour la ville de Kinshasa, Bobo Boloko pour l'Équateur et César Limbaya de la Mongala. D'où dans l'objectif de ne pas perturber l'administration et le fonctionnement des entités sous leurs directions, les vice-gouverneurs de ces trois derniers étaient désignés d'office gouverneurs intérimaires par ce membre du gouvernement Sama Lukonde.

Outre, déjà en guerre froide avec Godé Mpoy, le bureau de l'Assemblée provinciale de Kinshasa avait autorisé des poursuites judiciaires contre Gentiny Ngobila sur demande du parquet près la Cour de Cassation. Ce dernier avait été astreint de démissionner de son poste dans les 48 heures.

REPUBLICQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
ASSEMBLEE PROVINCIALE DE KINSHASA

Le Président Kinshasa, le 18 JAN 2024
N/Réf. N° 22/PRES/APK/GMK/01/2024

VILLE DE KINSHASA
SECRETARIAT DU CABINET
DU GOUVERNEUR
COURRIER REÇU
DATE 18 JAN 2024
N° PARAPHE 0205 *Akamba*

Transmis copie pour information à :

- L'Honorable Vice-Président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa ;
- L'Honorable Rapporteur de l'Assemblée provinciale de Kinshasa ;
- L'Honorable Rapporteur Adjoint de l'Assemblée provinciale de Kinshasa ;
- L'Honorable Questeur de l'Assemblée provinciale de Kinshasa.

(Tous) à Kinshasa/Gombe

Objet : Assainissement de la ville de Kinshasa

A Monsieur le Gouverneur a.i de la Ville de Kinshasa à Kinshasa/Gombe

Monsieur le Gouverneur a.i,

Par la présente, je me fais l'honneur de vous informer que j'ai eu le message de Son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières vous confiant l'intérim à la tête de l'Exécutif Provincial de Kinshasa.

Tout en vous assurant de ma collaboration, je vous demande de faire de l'assainissement de la Ville de Kinshasa votre priorité, et voir dans quelle mesure évacuer toutes les immondices qui jonchent la ville. En sus, je vous demande de prendre toutes les dispositions pour arrêter le coulage des recettes qui a élu domicile dans les différents services publics de la Ville.

Agrérez, Monsieur le Gouverneur a.i, l'expression de mes sentiments patriotiques.

Honorable MPOY KADIMA Godefroid

Les évêques catholiques promettent leur soutien à F. Tshisekedi pour son second mandat

Les archevêques et évêques membres de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) ont exprimé leur soutien au président Félix-Antoine Tshisekedi pour son deuxième et dernier mandat. Ils l'ont fait savoir au terme de leurs travaux organisés, les 15 et 16 janvier 2024, à Kinshasa, capitale congolaise.

INFOS27

Les archevêques et évêques membres de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (Cenco) se sont réunis, les lundi 15 et mardi 16 janvier 2024, à Kinshasa, afin d'évaluer le processus électoral en cours en République démocratique du Congo, et de formuler des recommandations utiles pour l'avenir du pays.

En effet, au terme de leurs assises, les prélats catholiques ont affirmé avoir suivi avec tristesse le déroulement des opérations électorales directement à partir de leurs diocèses qui couvrent l'ensemble du territoire de la RD Congo et indirectement à travers la Mission d'Observation Electorale conjointe de la Conférence Episcopale Nationale du Congo et de l'Eglise du Christ au Congo (MOE CENCO-ECC).

Ils ont apprécié " le fait que plus ou moins 40% de nos compatriotes enrôlés se sont mobilisés pour voter le 20 décembre 2023, et même au-delà du délai légal, parce qu'ils y croyaient et attendaient de ces élections des opportunités pour marquer un bon départ de la gouvernance et de la consolidation de la paix, pour un développement durable de la nation congolaise".



CONSTATS

Les archevêques et évêques membres de la Cenco ont regretté du fait que " les élections ont été caractérisées, en général, par la fraude, la corruption à grande échelle, le vandalisme de matériel électoral, l'incitation à la violence, la détention illégale des dispositifs électroniques de vote (Dev), l'achat des consciences, l'intolérance, l'impudicité, l'atteinte aux droits humains, à la vie humaine et à la dignité des personnes allant jusqu'à humilier publiquement la femme".

Pour les prélats catholiques, " ces nombreuses irrégularités constatées, les incidents notés et la fraude déclarée ont sérieusement affecté les élections et entamé la confiance des électeurs".

RECOMMANDATIONS

Au terme de leurs travaux, les archevêques et évêques membres de la Cenco invitent le président de la Ré-

publique à " être le garant de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale". Cela, avant de rassurer au chef de l'Etat qu'ils lui apporteront leur contribution susceptible de l'aider à réussir ce deuxième et dernier mandat pour l'intérêt du peuple congolais.

Au gouvernement de la République, ils demandent de " prendre des mesures nécessaires et urgentes pour décourager la xénophobie, et les élans de tribalisme notés dans les discours tout au long de la campagne électorale et de mettre en place un mécanisme politique pour renforcer la cohésion nationale". Les prélats catholiques recommandent aussi à l'Exécutif national de " tout mettre en œuvre pour organiser, dans le meilleur délai, les élections dans les territoires de Rutshuru, Masisi et Kwamouth". Ils l'invitent à " mener des enquêtes sérieuses pour identifier toutes les personnes impliquées dans le détournement des Dev".

Cela, avant de " proposer au législateur la réforme de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) pour assurer et garantir une bonne gouvernance électorale". Au Ministère public, aux cours et tribunaux, ils recommandent " de se saisir d'office de toutes les dénonciations pour invalider les fraudeurs connus qui ont été proclamés provisoirement comme élus ; de traiter les dossiers relatifs aux recours et contentieux électoraux sans complaisance ; d'être au service de la justice et non des individus". Pour ces membres de la Cenco, " il importe d'ouvrir des poursuites à l'égard des membres, cadres et agents de la Céni qui ont été complices dans la fraude électorale".

Ils exhortent le peuple congolais à " vivre ensemble dans la solidarité et la cohésion nationale, afin que la RD Congo ne sombre pas dans la violence et les divisions".

Sud-Kivu : Lushebere se vide de sa population à la suite d'un affrontement armé

FRANCK YENGA

Un affrontement armé d'envergure a secoué le village de Bushishu, situé à Lushebere dans le groupement de Mbinga-Sud, chefferie de Buhavu au Sud-Kivu, le mercredi 17 janvier 2024. L'incident a résulté d'échanges de tirs entre deux groupes d'autodéfense, à savoir les Wazalendo, déclenchant ainsi un mouvement massif de population.

Selon les informations fournies par le cadre de concertation territoriale de la Société civile de Kalehe, les échanges de tirs ont eu lieu aux alentours de 17h55 entre les membres du groupe armé Mai-Mai basé à Lushebere et les éléments du MCDPIN/Nyatura en provenance de Chinyungu.

Le bilan provisoire de cet affrontement fait état de deux personnes blessées. En conséquence, la population locale a préféré fuir la région cette nuit même, se dirigeant vers Manga, toujours dans le Mbinga-Sud, et vers Bujuki, dans le Mbinga-Nord, pour chercher refuge.



Face à cette situation préoccupante, Delphin Birimbi, représentant du cadre de concertation territoriale de la Société civile de Kalehe, a appelé le commandant du secteur opérationnel Sokola II Nord-Sud/Kivu ainsi que le commandant de la 33ème région militaire à déployer des éléments des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) dans toutes les zones sous contrôle des Wazalendo, présents dans les 15 groupements que compte la région de Kalehe, afin de protéger la population civile.

Desserte en électricité : La SNEL compte doter le Grand Katanga de 66 nouveaux transformateurs

La Société Nationale d'Électricité (SNEL) envisage de doter le Grand Katanga de 66 nouveaux transformateurs qu'elle vient d'acquérir, afin d'améliorer la desserte en électricité dans cette partie de la République.

FRANCK YENGA

Au total, 66 de nouveaux transformateurs ont été livrés à la direction régionale sud de la Société Nationale d'Électricité (SNEL), dans le but d'améliorer considérablement l'alimentation en électricité au cours de l'année 2024, dans la région du Grand Katanga, qui est confrontée à des problèmes persistants de desserte électrique.

Les difficultés actuelles, notamment les " coupures intempestives de courant électrique " et les pannes de transformateurs, ont représenté un défi majeur pour le Grand Katanga.

Fabrice Lusinde, directeur général de la SNEL, a souligné que ces nouveaux transformateurs seront spécifiquement affectés aux réseaux de distribution des villes de Lubumbashi, Likasi, Kolwezi, ainsi qu'à l'ensemble des réseaux urbains du Haut-Katanga et du Lualaba.

" Cette avancée marque une étape



significative dans les efforts déployés pour répondre aux besoins croissants en énergie de la région ", a-t-il déclaré.

Il convient de noter que le secteur minier congolais, et principalement au Katanga, fait face à un déficit en énergie électrique qui freine son expansion. À ce jour, la région du Katanga importe de la Zambie 110 mégawatts qu'elle met à la disposition des miniers, ce qui reste insuffisant. D'où l'intérêt des projets de production d'énergie électrique présentés par des producteurs indépendants au cours de la " DRC Mining Week ", une rencontre professionnelle organisée à Lubumbashi du 1er au 3 juin 2022.

Parmi les projets du secteur énergétique dans la région du Katanga, il y a celui de l'entreprise congolaise Kipay Investments. Elle souhaitait construire une centrale solaire et un

barrage hydroélectrique sur la rivière Lufira en 2023, l'objectif étant d'atteindre une production de 110 mégawatts. Dans la province du Lualaba, la demande en électricité est également forte au vu du nombre croissant d'entreprises minières.

Construire de nouvelles centrales est un impératif mais réhabiliter les anciennes est aussi nécessaire. Par exemple, la centrale hydroélectrique de la Tshopo, d'une capacité de 12,5 mégawatts, n'en produit plus que 2,5. Vieille de soixante ans, elle est vétuste et subit de nombreuses pannes. Un projet d'appui à l'amélioration de la desserte en électricité était en cours d'exécution.

D'ici à 2030, la République démocratique du Congo ambitionne de relever le niveau d'accès de la population à l'électricité de 10 % à 30 %.

Le gouvernement interdit la commercialisation de la viande de volaille en provenance de la Pologne

La commercialisation de la viande de volaille en provenance de la Pologne via le Pays-Bas, est interdite pour raison de risques sanitaires, sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo sur décision du ministre du Commerce extérieur, a appris, hier jeudi 18 janvier 2024, l'Agence congolaise de presse (ACP) d'un communiqué.

" Interdiction formelle de toute commercialisation, circulation et consommation sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo du lot n°191/03/23 de la viande de volaille congelée en provenance de Pologne via les Pays-Bas ", lit-on dans ce communiqué portant la signature du ministre du Commerce extérieur, Jean-Lucien Bussa.

Cette interdiction est consécutive au fait que cette viande comporte des risques sanitaires, d'après une correspondance de l'Union européenne citée dans le communiqué.

Dans sa mesure d'interdiction le ministre du Commerce extérieur s'est référé à la lettre de la délégation de l'Union Européenne, référencée PK/PKA Ares (2024) : 64590 du 05 janvier 2024, portant notification de la Direction générale santé alimentaire (RASf), relative à l'alerte du système



d'alerte notification : 2023.8072 - salmonella enteritidis in poultry meat frozen from Poland via Netherlands du 06/12/2023, faisant état de l'expédition à destination de la République démocratique du Congo d'un lot n°191/3/23 de la viande de volaille congelée.

" Ce lot a été livré à Kinshasa par la Société CEDROB SA (Pologne) à la Société Congo Advanced Business Sarlu (RD Congo) en novembre 2023 ", précise le ministre dans son communiqué.

Compte tenu des risques sanitaires de ce lot de viande, le ministre a donné des instructions aux différents services de l'État congolais concernés afin que celle-ci ne soit pas consommée, commercialisée et retirée du

marché.

" Les services opérant aux frontières sont instruits de consigner toute cargaison contenant ces produits ", écrit le ministre.

Aux services habilités, il a été donné l'ordre de procéder au retrait du marché et à la destruction de ces produits dans le respect strict des normes.

Les secrétaires généraux au Commerce Extérieur, à l'Économie nationale, à l'Agriculture et à la Santé publique ; le Commissaire général de la police nationale ; le directeur général de l'Office congolais de contrôle (OCC) ainsi que celui des Douanes et Accises, ont été priés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de ces mesures.

ACP/Infos27

Groupe Média 27 SARL

Décryptage de l'actualité congolaise au quotidien
Quotidien d'informations générales

www.infos27.cd

Coordination

contact@infos27.cd

Siège social : 195, Colonel Ebeya, Kinshasa-Gombe

Coordonnateur

Pitshou MULUMBA T. Pius

+243 814766156

Assistants du Coordonnateur

Jérémie LUBAKI

Matthieu KALEMBA

mulumbapius@gmail.com

Rédaction

Infos27 - infos27.cd

Directeur de Publication

St Augustin KINIENZI M.

+243 815 158 644

Directeur éditorialiste

Rich NGAPI

+243 816 850 514

Rédacteur en Chef

Cardoso LUDI

+243 813026440

Rédacteur en Chef-adjoint

Christian KAMBA

+243 8210486589

Rédaction centrale

Pitshou MULUMBA

St Augustin KINIENZI

Rich NGAPI

Cardoso LUDI

Christian KAMBA

Bienvenu IPAN

Franck YENGA

Jean-Baptiste LENI

Rhollie NSAMUANZAMBI

Choukranie ILUNGA

Correspondant en France

Robert KONGO

Réalisation, mise en ligne,

Community manager

Léon GOMBO

Cyprien INDI

Tighana MASIALA

François KITOKO

Logistique-Impression

Michaux MULENDA

Distribution-Commercial

Rodrigue MANDIANGU



Crue du fleuve Congo : l'archidiocèse de Kinshasa dénombre 6.785 ménages affectés

La montée des eaux du fleuve Congo continue de défrayer la chronique. Selon des données de terrain, l'archidiocèse de Kinshasa dénombre 6.785 ménages des communes de Barumbu, Limete, Masina, Mont-Ngafula et Ngaliema affectés par la montée des eaux du fleuve Congo. Ce qui représente un total de 40 710 personnes affectées.

St AUGUSTIN K.

▼ Selon les données recueillies sur le terrain par le service de la diaconie diocésaine de l'archidiocèse de Kinshasa, 6.785 ménages sont concernés dans les communes de Barumbu, Limete, Masina, Mont-Ngafula et Ngaliema " par la montée des eaux du fleuve Congo, indique la révérende sœur Câlina Mampuya, chef de ce service, qui précise que cela représente un total de 40 710 personnes.

APPEL À L'AIDE

À cet effet, " le service de la diaconie de l'archidiocèse de Kins-



hasa sollicite l'aide matérielle et financière de donateurs et personnes de bonne volonté afin de venir en aide aux ménages directement affectés. Cette aide peut parvenir soit au service de la diaconie, soit au niveau des paroisses, soit au niveau diocésain, soit encore à l'archevêché de l'archidiocèse de Kinshasa ", indique encore sœur Câlina Mampuya.

VERS UNE DÉCRUE

D'après des analyses du Centre météorologique national, une décrue du fleuve Congo devrait intervenir entre fin janvier et début février, en raison de la baisse des eaux à l'Ouest de la RDC, notamment à Kinshasa.

Lors du dernier conseil des ministres, le Chef de l'État a enjoint le gouvernement à prendre en charge les victimes de ces inondations et assurer une veille pour prévenir la possible apparition d'épidémies des zones touchées

Haut-Katanga : Jacques Kyabula inaugure l'hôpital général de référence de Lubumbashi



INFOS27

Le gouverneur de la province du Haut-Katanga, Jacques Kyabula Katwe, a inauguré jeudi 18 janvier 2024 à Lubumbashi, au quartier Joli Site, dans la commune Annexe, l'Hôpital général de référence du Haut-Katanga. Et ce, en présence du vice-gouverneur, Jean-Claude Kamfwa Kimimba, et des membres du gouvernement provincial.

Ce complexe hospitalier est le fruit de la coopération sino-congolaise. Structure médicale moderne, cet hôpital compte des services et autres équipements qui n'ont rien à envier avec le plateau technique des formations hospitalières d'outremer.

Cet hôpital général de référence est d'une capacité de 120 lits, 3 salles d'opération et des équipements modernes de dernière génération.

Il va fonctionner en partenariat public-privé, d'une part, le gouvernement Provincial et le gouvernement chinois, d'autre part.

Cette œuvre philanthropique vise

à sauver des vies humaines et à contribuer à améliorer la qualité des soins de santé offerts à la population de la province cuprifère, selon la vision du chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi, ce qui évitera l'évacuation des malades à l'étranger.

Pour le ministre provincial de la Santé, Joseph Nsambi, ce centre hospitalier va aider à résoudre quelques problèmes dans la Zone de santé de Lubumbashi.

Ce projet a été financé à 100% par la Chine et un contrat de concession a été signé par le ministre de la Santé et octroyé au Groupe Chine-Congo dans le cadre du partenariat.

Dans leurs mots, le directeur général et le représentant chinois du complexe hospitalier, ont salué ce fruit de la coopération sino-congolaise qui a, entre autres objectifs, d'être au service de la population congolaise, faciliter l'accessibilité aux soins de santé à toutes les catégories de personnes et de renforcer la coopération entre les deux pays avec comme vocation la formation de jeunes étudiants.

Kwilu : une érosion menace la maison communale et le bureau de la DGM à Kikwit



INFOS 27

Les bâtiments abritant la maison communale de Lukemi, le service de la Direction générale de migration et celui du quartier Nzundu risquent d'être rayés de la carte de la ville de Kikwit. Une érosion menace d'engloutir ces édifices, si rien n'est fait pour arrêter l'avancée de ce ravin déjà à quelques mètres.

Il s'agit du ravin nommé " Kagwa " long de plus d'un kilomètre qui a déjà emporté le marché de cette municipalité. Ce ravin s'est creusé il y a plus de 20 ans et tire sa source du quartier Misenge, à Kikwit.

A ce jour, les services de la commune sont délogés, et le fonctionnement paralysé. Le bourgmestre adjoint, Zacharie Vunda, appelle à des solutions urgentes pour sauver ses infrastructures. Il indique avoir saisi sa hiérarchie pour cela.

" Les bureaux se sont déjà inclinés vers le ravin. Nous avons mis certains agents dans la salle polyvalente en attendant, mais il faut trouver là où ils

doivent travailler. J'ai écrit à la hiérarchie, c'est-à-dire au maire qui doit avoir saisi le gouverneur ", a-t-il indiqué.

Autre infrastructure menacée, c'est le boulevard national, construit à quelques mètres de la maison communale. La Société civile en appelle à une action urgente des autorités à tous les niveaux.

" Plusieurs autorités ont visité cette érosion à Kikwit, mais il n'y a jamais eu de solutions. Il faut que tout le monde se mobilise. La ville, la province et le gouvernement central. Parce que le danger est grand. C'est la grand-route maintenant qui est en voie d'être engloutie si le ravin continue ", fait savoir Laurent Bwenia, président de la Société civile de Kikwit.

La ville économique du Kwilu est menacée par une vingtaine d'érosions depuis plusieurs années. Lors de sa campagne électorale le 16 décembre à Kikwit, le candidat réélu, Félix Tshisekedi a annoncé une politique antiérosive pour mettre fin à ces ravins.

L'Angola expulse de son territoire près de 200 Congolais en situation irrégulière

Au total, 200 réfugiés congolais en situation irrégulière ont été expulsés du territoire angolais. C'est depuis le mercredi 11 janvier 2024 qu'ils sont arrivés au poste frontalier de Kamako, une localité frontalière située à 150 km au Sud de la ville de Tshikapa, dans la province de Kasai.

JEAN-BAPTISTE LENI

La Société civile de Kamako, une localité frontalière située à 150 km au Sud de la ville de Tshikapa, dans la province de Kasai, alerte sur l'expulsion de près de 200 congolais en situation irrégulière en République d'Angola.

Selon cette structure citoyenne, des Congolais expulsés de l'Angola sont arrivés, depuis mercredi 11 janvier 2024 au poste frontalier de Kamako. Elle a fait savoir que cette expulsion s'inscrit dans le cadre du premier lot de l'opération "Makoso", décrétée par le gouvernement angolais.

lais.

L'abbé Trudon Keshilemba, coordonnateur de la Société civile de Kamako, a expliqué que cette opération est dénommée "Makoso", en référence au nom de la chenille du plateau de Lunda.

A l'en croire, cette opération est lancée pour expulser les Congolais non en règle sur le sol angolais.

L'abbé Trudon Keshilemba appelle le gouvernement à prendre à bras-le-corps le problème de l'immigration clandestine des Congolais vers l'Angola, afin de trouver des pistes de solution pour mettre définitivement fin à ce qu'il appelle "humiliation à répétition".

Les sources officielles angolaises indiquent qu'elle est plutôt lancée, pour la première fois depuis le début de cette année, en vue de rechercher tous les étrangers vivant d'une façon irrégulière sur le sol angolais.

Les forces vives de Kamako rappellent qu'en décembre de l'année



dernière, 909 Congolais dont 852 hommes, 54 femmes, 1 garçon et 2 filles ont été expulsés du sol angolais et vivent en errance faute de moyens.

Elles soulignent également qu'une autre cause de l'expulsion est l'exploitation irrégulière du diamant sur le sol

angolais, et déplorent le manque d'infrastructures pour accueillir ces expulsés. La Société civile de Kamako exhorte ainsi les autorités congolaises à prendre des mesures urgentes pour gérer cette situation en l'absence des organisations caritatives sur place.

Peter Kazadi réitère son engagement à moderniser le secrétariat général à l'Intérieur et Sécurité



C. ILUNGA

Le vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur, de la Sécurité et des Affaires coutumières, Peter Kazadi Kankonde, a réitéré son engagement à moderniser tous les services de son ministère, en particulier le secrétariat général à l'Intérieur et à la Sécurité. Cela, d'autant plus que l'administration constitue le socle de tout développement. Il l'a déclaré, hier jeudi 18 janvier 2024, à l'issue d'une visite d'inspection effectuée au secrétariat général à l'Intérieur et à la Sécurité, situé dans la commune de la Gombe. Il s'agit d'une promesse qu'il avait faite à son arrivée à la tête de la territoriale d'être toujours plus proche de tous les services sous sa tutelle.

"Dès mon arrivée à la tête de ce ministère, j'avais pris l'engagement de restaurer tous mes services, en leur offrant une collaboration personnelle, sans barrière. J'estime que l'administration constitue la mémoire de la République et qu'il faut suffisamment se rapprocher de l'administration. Nous, ministres, nous sommes interchangeables, l'administration est perma-

nente, il faut lui donner tous les moyens nécessaires, la réhabiliter, la renforcer, la moderniser ; ça, c'est mon cheval de bataille", a-t-il déclaré devant les agents et cadres du secrétariat général à l'Intérieur et à la Sécurité.

Pour lui, son souci premier est celui d'améliorer les conditions de vie du fonctionnaire congolais en général, mais en particulier celui qui dépend de son ministère.

"Sous mon mandat, j'ai pensé offrir aux responsables de tout mon ministère les moyens de locomotion pour qu'ils puissent répondre toujours présents à leurs obligations professionnelles. Aux agents et cadres, nous avons pu trouver également les moyens de transport en commun pour qu'ils puissent arriver à temps sur leur lieu de travail", a rappelé Me Peter Kazadi Kankonde.

Par ailleurs, le vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et des Affaires coutumières a invité les cadres et les agents du secrétariat général à l'Intérieur et à la Sécurité à être modèles, de manière à offrir à la nation un service de qualité.

H. Maliro plaide pour l'intégration des personnes vivant avec handicap dans le prochain gouvernement



Arrivée à Goma, hier jeudi 18 janvier 2024 en provenance de Kinshasa, Hortense Maliro, représentante légale de l'Association pour l'Intégration Sociale des Handicapés Physiques en République démocratique du Congo, a fait savoir à la presse que son vœu est de voir la composition du prochain gouvernement tenir compte des personnes vivant avec handicap.

"Le ministère des personnes vivant avec handicap n'est pas le seul ministère où l'on doit retrouver les personnes avec handicap physique, les albinos les malvoyants, ... La composition du prochain gouvernement devra tenir compte de la représentativité des personnes vivant avec handicap dans son ensemble qui ont aussi des capacités et aptitudes intellectuelles pour bien gérer beaucoup d'autres ministères au pays. Nous ne sommes pas limités au seul ministère délégué des personnes avec handicap et autres personnes vulnérables" a-t-elle indiqué.

Elle a, par la même occasion, in-

vité les institutions du pays à mettre en œuvre la loi portant protection et promotion des personnes avec handicap, et faire de l'inclusion une réalité en République démocratique du Congo.

"Cette loi promulguée par le chef de l'Etat Son Excellence Félix-Antoine Tshisekedi mérite l'application, car les personnes avec handicap ont droit de vivre comme toute autre personne", a-t-elle martelé.

Hortense Maliro a, par ailleurs, fustigé le fait que beaucoup de regroupements politiques ont utilisé les personnes vivant avec handicap comme boucliers alors que ces dernières n'ont pas été élues.

"La plupart de regroupements politiques ont utilisé les personnes vivant avec handicap comme juste des boucliers pour se taper le renom et ne les ont pas soutenus par la suite pour qu'elles soient élues. C'est à dénoncer", a-t-elle conclu.

Melis Boasi

Contentieux électoral : Garry Sakata éclaire l'opinion sur le seuil d'éligibilité et le quotient électoral

Garry Sakata M. Tawab, professeur d'universités et député national, élu de la circonscription électorale de Bagata, dans la province du Kwilu, a pris sa liberté de scientifique pour apporter de l'éclairage sur deux concepts majeurs et à la mode après la tenue du 4^e cycle électoral, surtout avec la période du contentieux électoral qui s'est ouverte après la publication des résultats provisoires des législatives nationales.

L'opinion, en général, et les candidats à différents scrutins, en particulier, n'ont pas toujours la saisie exacte de ces notions. Ci-dessous l'éclairage du scientifique.

PROPOS RECUEILLIS PAR ST AUGUSTIN K.

A quoi sert le seuil d'éligibilité ?

L'importance de ce seuil est d'ordre socio-politique. Le législateur a voulu que les députés qui siègent soient issus des RP ou PP qui sont bien implantés sur l'ensemble du territoire national de sorte que l'élu qui en ressorte soit un vrai représentant du peuple congolais entier et non pas de sa seule circonscription.

On évite ainsi des RP ou PP qui ne seraient représentés que dans un coin de la République. L'idée principale est la représentativité au niveau national.

Quel est le pourcentage requis du seuil ?

Le seuil concerne la députation nationale, provinciale et municipale. Elle ne concerne pas l'élection présidentielle. A la députation nationale, c'est 1%, à la députation provinciale : 3% et à l'élection municipale : 10%.

Comment calcule-t-on le seuil ?

Pour la députation nationale, le calcul se fait en tenant compte du nombre total des suffrages valablement exprimés sur l'ensemble du territoire national. On y exclut donc les suffrages invalidés et les bulletins nuls.

Exemple: en 2023, le nombre total des votants: 18.000.000 voix ; les bulletins invalidés et nuls: 600.000 voix ; les suffrages valablement exprimés: 18.000.000-600.000=17.400.000 voix. Et le 1% est calculé sur base de 17.400.000 voix (et non pas sur 18millions).

Ce seuil sera donc de 174.000 voix. Chaque RP ou PP doit donc atteindre ce minimum pour être admis parmi ceux qui devront avoir des sièges. En deçà, le RP ou le PP est exclu.



Pour la députation provinciale, le calcul se fait en tenant compte des suffrages valablement exprimés sur l'ensemble de la province concernée.

Exemple : province du Kwilu a 900.000 suffrages valablement exprimés. Le seuil d'éligibilité sera donc de 27.000 voix pour chaque RP ou PP. En deçà, le RP ou le PP est éliminé.

Pour les municipales, le calcul se fait sur base des suffrages valablement exprimés sur l'ensemble de la ville ou du territoire concerné. Si une ville ou un territoire a 10.000 suffrages valables, le seuil minimum à atteindre sera de 1.000 voix pour être admis au partage des sièges. En deçà, le RP ou le PP est éliminé.

Trois aspects importants à souligner : a) Il est des cas où un RP ou PP n'atteint pas le seuil mais celui-ci bénéficie quand même d'un siège. C'est lorsque l'un des candidats obtient plus de 50% des suffrages exprimés.

Exemple : circonscription de Bagata, 100.000 suffrages valablement exprimés. La candidate Miel Blandine obtient 52.000 voix alors que son RP n'a pas atteint le seuil. Madame Miel Blandine sera déclarée élue.

b) Le fait pour un RP ou PP d'atteindre le seuil lui confère le statut d'éligibilité à obtenir le siège mais ne lui confère pas directement un

siège. Ainsi, un RP ou PP peut atteindre le seuil mais ne gagne aucun siège.

c) un RP ou PP peut atteindre le seuil au niveau national et ne pas l'atteindre au niveau provincial ni municipal ou vice-versa. De même, un RP ou PP peut atteindre le seuil dans telle province ou ville et ne pas l'atteindre dans telle autre.

Comment se calcule le quotient électoral ?

Il faut faire une différence entre le calcul du quotient électoral qui permet de déterminer le nombre de sièges par circonscription et le quotient électoral qui confère au RP ou PP un ou plusieurs sièges.

Analysons le dernier cas. Le quotient électoral est déterminé par circonscription électorale. Il n'est pas national.

Il tient compte de deux éléments : le nombre de suffrages valablement exprimés et le nombre de sièges de la circonscription.

Exemple : circonscription de Ngandajika : 90.000 suffrages. Nombre de sièges : 3. Le quotient électoral est donc de 90.000 : 3 = 30.000 voix.

Pour qu'un RP ou un PP prétende avoir 2 sièges, il faut qu'il ait d'abord obtenu 30.000 voix et que son reste (son surplus au-delà de 30.000) soit supérieur à tous les autres RP ou PP.

NB. Sauf pour les indépendants, le nombre de voix à prendre en compte, ce ne sont pas les voix d'un candidat mais la sommation des voix de tous les candidats du même RP ou PP.

Exemple: Liste X
Candidat A: 90 voix
Candidat B: 6 voix
Candidat C: 4
Total de la liste : 100 voix
Liste Y

Candidat A: 40 voix
Candidat B: 35 voix
Candidat C: 30 voix
Total : 105 voix

C'est la liste Y qui prendra le siège et non pas X malgré le nombre élevé des voix du premier de sa liste.

Qu'en est-il des candidats indépendants ?

La Constitution et la loi électorale reconnaissent aux citoyens le droit de postuler comme indépendant. Il ne se pose aucun problème dans les circonscriptions à siège unique où leur sort ne diffère pas de ceux des candidats des RP ou PP. Mais le candidat indépendant a un désavantage dans les circonscriptions à plusieurs sièges parce que l'on ne considère que ses voix alors que les candidats des RP ou PP additionnent les leurs.

France : en conférence de presse, Emmanuel Macron a fait moins d'annonces que de clins d'œil à la droite et à la sarkozie

Face aux journalistes, le chef de l'État a résolument fait le choix de gouverner à droite en s'inspirant des idées de la Sarkozie, comme l'annonçait le remaniement et les ministres autour de Gabriel Attal. Il est probable que cet événement, qui a duré plus de deux heures, a semblé plus long aux membres de l'aile gauche de la macronie.

Lors de ce grand rendez-vous diffusé sur TF1, France 2 et les chaînes d'information en continu, Emmanuel Macron avait à cœur de renouer avec la Nation, en fixant un cap politique pour la nouvelle équipe ministérielle fraîchement nommée autour de Gabriel Attal.

Un exercice durant lequel le chef de l'État a surtout confirmé le virage à droite en s'inspirant des idées de la sarkozie, comme le prouve la nomination de plusieurs personnalités issues des Républicains (LR), de Rachida Dati à la Culture à Catherine Vautrin à la Santé et au Travail, dans le nouveau gouvernement. Dès l'entame, le ton était donné. Vantant sur un ton quasi sarkozyste l'idéal d'une "France forte", Emmanuel Macron a pioché sans complexe dans le vocabulaire de la droite et de la sarkozie, jusqu'à reprendre une expression utilisée comme slogan électoral par le président des LR, Éric Ciotti, et le fondateur du parti d'extrême droite Reconquête, Éric Zemmour.

UNIFORME, MORALE, NATALITÉ...

Au-delà du champ lexical, les priorités affichées confirment le hold-up que le locataire de l'Élysée entend achever sur

l'électorat de droite. Uniforme à l'école, choc de simplification, apprentissage de la morale et la Marseillaise à l'école... Autant de promesses qui avaient été faites en leurs temps par Nicolas Sarkozy et l'Union pour un mouvement populaire (UMP), et qui se retrouvent désormais dans la bouche du chef de l'État. Ce que ne manque pas de souligner la gauche, à l'image du député PS, Arthur Delaporte, qui ironise sur "Macronzy" sur le réseau social X (ancien twitter). "Dès la rentrée 2024, l'instruction civique sera refondée. Son volume horaire sera doublé - une heure par semaine dès la cinquième - avec en appui les grands textes fondateurs de la nation", a promis Emmanuel Macron, évoquant également le retour de l'histoire de l'art, du théâtre ou encore des cérémonies de remise "dès cette année" au collège, "un rite républicain d'unité, de fierté et de reconnaissance".

Dans cette même optique de "régénération", Emmanuel Macron a aussi souhaité un "réarmement démographique". Une terminologie qui a notamment fait bondir la gauche. Cheffe du parti Les Écologistes, Marine Tondelier, y a carrément vu un parallèle avec la dystopie "La Servante écarlate", écrite par Margaret Atwood en 1985. Dans ce même but visant au "réarmement civique" de la France, Emmanuel Macron a annoncé vouloir agir sur le temps d'écran des enfants et a confirmé la généralisation du Service national universel (SNU) dès la seconde.



"ANALYSE 100% CONSERVATRICE"

Sans réelle nouveauté à annoncer (la plupart des annonces relevant de chantier déjà entrepris), le locataire de l'Élysée a mis l'accent sur une certaine vision de la France. "Il adopte un discours axé principalement sur l'encadrement de la jeunesse et son éducation. Avec une analyse à 100% conservatrice : les jeunes sont rivés à leurs écrans, déscolarisés ou mal scolarisés, appartiennent à une "génération complotiste" et "n'obéissent plus à leurs parents", analyse le professeur en communication politique à Sciences Po, Philippe Moreau Chevrolat, qui voit dans l'exercice "un show en prime time pour remobiliser les électeurs seniors avant les Européennes".

Sur France 2, le sondeur, Jérôme Fouquet, perçoit également ce virage à droite avec la reprise du programme de l'UMP/Sarkozy, entre baisse de l'impôt sur le revenu de 2 milliards d'euros en 2025 et ouverture d'une rémunération "au mérite" dans la fonction publique. "La France du bon sens, la France de l'ordre

qui va avec le progrès, la France du mérite... Le tournant à droite, sémantiquement, il est assumé", juge le politologue, décelant cette même filiation sarkozyste dans le discours du chef de l'État. "En parlant des classes moyennes, on est dans un retour aux années Nicolas Sarkozy. Rachida Dati en est l'icône vintage", a-t-il ajouté.

Sans surprise, ces appels du pied n'ont pas manqué d'agacer chez Les Républicains (LR). À l'image d'Éric Ciotti, qui interroge sur le réseau social X : "Une nouvelle fois, il promet monts et merveilles. Une seule question se pose : qui est Président depuis 2017 ?".

Selon Médiamétrie, plus de 8,7 millions de téléspectateurs ont suivi la conférence de presse d'Emmanuel Macron, une prise de parole qui n'a pas convaincu les membres de l'opposition au chef de l'État et au gouvernement. Flippant, bavardage, beau parleur : ainsi pourrait-on résumer en quelques mots leurs réactions.

Robert Kongo, correspondant en France

Le message du Roi Mohammed VI rappelle le parcours démocratique du Maroc

Le message royal adressé aux participants au symposium commémorant le 60e anniversaire de la constitution du 1er parlement élu au Maroc se présente comme une évocation attentive d'un itinéraire démocratique jalonné de progrès graduels.

Cet anniversaire revêt une importance majeure pour rappeler la construction démocratique et institutionnelle au Maroc, évaluer les réalisations parlementaires et définir les perspectives futures vers une consolidation accrue de la démocratie représentative et de la séparation des pouvoirs.

Pour Driss Sentissi, président du groupe parlementaire du Mouvement populaire (MP), ce message royal porte de nombreuses significations et implications fortes qui doivent être exploitées à travers une logique de concrétisation et d'activation.

Le message royal a salué la commémoration de cet événement pour des objectifs fondamentaux visant à rappeler aux générations actuelles et futures le parcours démocratique et institutionnel national. Il vise également à examiner les



réalisations du travail parlementaire, poursuit-il, en plus de prospecter les perspectives du modèle marocain, basé sur un ensemble d'accumulations de l'expérience parlementaire marocaine.

Indubitablement, la vision politique progressive du Maroc a donné lieu à une expérience parlementaire avancée, se démarquant favorablement d'autres expériences similaires. Cette expérience, guidée par le Souverain, a positionné l'institution législative au cœur des réformes structurelles entreprises par le pays, conduisant à l'adoption de la Constitution de 2011, un modèle exceptionnel

au Maroc.

Dans le même sillage, lors de son discours d'ouverture du Parlement, le Roi a veillé à impliquer l'institution parlementaire dans la politique publique, les politiques générales, et les perspectives de développement du pays, à travers des directives souveraines notamment dans des domaines stratégiques tels que l'eau, l'investissement, les réserves stratégiques, et les questions liées aux femmes.

Ainsi, la caractéristique distinctive de l'expérience marocaine réside dans le cheminement progressif de la construction démocratique, de l'activité parlementaire, et de son alignement avec le développement et les attentes des citoyens, note le président du groupe parlementaire.

Il faut souligner l'appel du Souverain à intensifier les efforts pour promouvoir la démocratie institutionnelle représentative. Cela implique de relever plusieurs défis visant à élever le niveau du travail parlementaire, notamment en mettant en avant la prédominance des intérêts supérieurs de la nation et des citoyens sur des considérations partisanes étroites.

De plus, cela nécessite de dynamiser la vie parlementaire au moyen d'une charte efficace et contraignante régissant le comportement et l'éthique.

Ceci est, selon Sentissi, important et fondamental, car l'éthique est intrinsèquement liée à l'image de cette institution. Par conséquent, ternir cette image pourrait avoir un impact sur la confiance des citoyens envers l'institution. Il convient de rappeler que le rôle du parlementaire est avant tout de défendre la patrie et les citoyens à travers les mécanismes qui lui sont constitutionnellement disponibles, que ce soit dans la législation, la surveillance, l'évaluation des politiques publiques, ou encore la diplomatie parlementaire. Cela doit se faire dans le cadre du respect mutuel entre tous, que ce soit la majorité ou l'opposition.

Ainsi, le message royal sert de rappel d'un parcours démocratique progressif et d'une directive souveraine visant à promouvoir cette trajectoire, dans le contexte des importantes réformes et projets structurants entrepris par le Maroc.

Avec hespress.com

CAN 2024 : les Super Eagles victorieux des Éléphants de la Côte d'Ivoire

Dans le match le plus intense et relevé de la Coupe d'Afrique jusqu'à présent, le Nigeria est venu à bout de la Côte d'Ivoire jeudi (1-0) lors de leur deuxième match de la compétition. Un penalty provoqué par Osimhen et converti par son capitaine Ekong et voilà les Super Eagles relancés dans la CAN 2024.

Le premier choc de la CAN 2024 a livré son verdict. Et, au désespoir du pays-hôte, c'est le Nigeria qui est sorti vainqueur de son duel contre la Côte d'Ivoire avec une courte victoire 1 à 0. La veille, le sélectionneur des Super Eagles, José Peseiro, avait imploré Dieu de faire pencher la balance de leur côté et soit le Tout-Puissant l'a écouté, soit ses joueurs ont trouvé ce qu'il fallait pour faire basculer ce match intense de leur côté.

Entre le match Guinée Equatoriale - Guinée-Bissau et celui-ci, c'est le jour et la nuit niveau remplissage des tribunes d'Ébimpé. Les fans des Éléphants sont arrivés en masse entre les deux matches du groupe A pour soutenir leurs joueurs.

Cependant, l'avant-match a failli tourner au rocambolesque, comme la CAN peut en avoir le secret. Le bus du Nigeria a été retardé par les embouteillages d'Abidjan et n'a rejoint le stade qu'à 45 minutes du coup d'envoi. Mais le match a bien débuté à l'heure.

APRÈS LES BOUCHONS, UN MATCH À 100 À L'HEURE

D'ailleurs, les Nigériens n'ont pas de temps à perdre. Victor Osimhen montre que les bouchons ne l'ont pas plus perturbé que ça et impose d'entrée une énorme pression sur la défense ivoirienne. Evan N'Dicka s'en sort bien (3e).

Le joueur africain de l'année 2023

est trouvé dans la profondeur mais manque sa frappe (7e). La Côte d'Ivoire répond de suite : Kouamé se retrouve en position de frappe, mais sa tentative est déviée en corner par Nwabali (8e). Le match est lancé et ça va d'un but à l'autre pour le plus grand plaisir des supporters qui attendaient avec impatience ce premier choc de la CAN 2024.

Celui-ci tient ses promesses. Les deux équipes pratiquent un football à la transition rapide et cherche rarement à garder le ballon. Il ne faut que quelques passes aux Super Eagles et aux Éléphants pour se procurer des situations dangereuses. À ce petit jeu, Victor Osimhen apparaît particulièrement en jambes tandis que Seko Fofana fait des merveilles dans la dernière passe. À l'artillerie aussi : il déclenche une frappe lourde et puissante que Nwabali ne peut que repousser (31e). Kouamé se fait rattraper par la patrouille avant de pouvoir reprendre. La deuxième tentative lointaine du prix Marc-Vivien Foé 2022 est contrée (33e).

Lorsque les 22 acteurs reviennent sur la pelouse après la pause, les dizaines de milliers d'Ivoiriens et la poignée bruyante de Nigériens retiennent leur souffle. Ils savent que dans ce genre de match enlevé, le premier but peut-être le bon... Ou le début d'un festival de buts !

EKONG SUR PENALTY

C'est un penalty qui finit par débloquent la rencontre. Alors que Yahia Fofana avait stoppé héroïquement une frappe d'Osimhen, l'arbitre revient après de longues tergiversations à une faute de Diomande. Le capitaine des Super Eagles Ekong ouvre le score d'une frappe tout en puissance qui



laisse sur place Fofana (55e, 1-0).

Un but qui réveille les tribunes. Les Ivoiriens ont à cœur de montrer qu'ils sont de vrais supporters et non pas de simples spectateurs comme il leur a été reproché pour le match d'ouverture. Elle pousse les Éléphants comme un seul 12e homme orange, blanc et vert.

Le sélectionneur Jean-Louis Gasset a bien compris que son équipe avait besoin d'un second souffle : il fait rentrer coup sur coup Séri, Bamba et Pépé pour remobiliser sa ligne d'attaque.

C'est cependant le détonateur Fofana qui est à la manœuvre pour relancer des Éléphants sans solutions. Il enroule son tir à l'entrée de la surface, mais le ballon passe juste à côté du but de Nwabali (73e). Le match va d'une surface à l'autre, comme si les

équipes n'avaient plus de milieu de terrain. N'Dicka tente aussi de la tête (75e). Mais les Ivoiriens ne trouvent pas l'ouverture et le geste suffisamment précis pour égaliser malgré neuf longues minutes d'arrêts de jeu.

Les fans de la Côte d'Ivoire peuvent nourrir des regrets et sortir les calculatrices. La défaite des Oranges permet à leur adversaire du soir de revenir à égalité de point à la deuxième marche du groupe tandis qu'ils glissent eux-mêmes à la troisième place. La Guinée équatoriale qui a dû suivre de près le match des Éléphants peuvent sourire : leur victoire les place dans un fauteuil à la première place du groupe avant leur confrontation avec le pays-hôte lundi.

France 24/Infos27

CAN 2023 : La Guinée Equatoriale, 1ère attaque de marquer quatre buts

Le match qui a opposé la Guinée Equatoriale à la Guinée-Bissau est celui de tous les records. Si la Guinée Equatoriale dispose de la meilleure pour avoir scoré quatre fois en une rencontre, les Djurtus de la Guinée-Bissau, c'est première défense à avoir encaissé quatre buts

Au signal final, la Guinée Equatoriale battent les Djurtus de la Guinée-Bissau par quatre buts à deux, jeudi 18 janvier au stade Alassane Ouattara d'Abidjan.

Le match s'inscrit dans le cadre de la deuxième journée des phases des groupes de cette 34ème édition de la CAN.

Après un match nul contre le Nigeria, les Equato-guinéens ont prouvé qu'ils venaient de connaître un grand



duel au match précédent en étant plus réalistes dans leurs actions qu'à la rencontre de la première journée.

Une épreuve remplie de grande démonstration de force entre les deux pays homos, mais les tonnerres ont

plus bouleversé le camp adverse par un triplé d'Emilio Ensu, à la 21e, 51e et la 61 de jeu. Bien avant le troisième but, Miranda avait déjà alourdi le score à la 47ème minute. Et les deux buts de la Guinée Bissau ont été les œuvres d'Orocozoà la 37e minute, puis Turbo au temps additionnel de la fin du match. En attendant, les Equato-guinéens occupent la première place avec 4 points, puis la Guinée-Bissau dernier avec zéro point, et sent déjà l'odeur de l'élimination.

Il sied de rappeler que chacune de ces deux équipes rencontrera un géant lors de sa troisième journée. La Guinée Equatoriale sera face à la Côte d'Ivoire (pays hôte). Et la Guinée-Bissau matchera le Nigeria, le lundi 22 janvier.

Promotion de la paix : Fally Ipupa annoncé au festival "Amani" à Goma

Après sa tournée européenne, respectivement à Paris, Londres, et Bruxelles, et d'autres contrats de production signés en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Sénégal et dans d'autres pays africains, en 2023, l'artiste musicien Fally Ipupa est annoncé dans la ville de Goma, chef-lieu du Nord-Kivu, où il va se produire au festival "Amani" prévu du 16 au 18 février 2024.

C. ILUNGA

L'artiste Fally Ipupa est annoncé pour se produire lors de la dixième édition du festival "Amani" qui se tiendra en février 2024 dans la ville touristique de Goma, au Nord-Kivu. Cette annonce a été faite le jeudi 18 janvier par l'équipe organisatrice de cet événement culturel majeur.

Celui que l'on surnomme "Aigle" se produira le 18 février au village Ihusi, situé à l'Ouest de la capitale du Nord-Kivu, au bord du lac Kivu.

Le chanteur congolais Fally Ipupa se produira au festival "Amani", après avoir réalisé son rêve lors de sa tournée européenne 2023 qui s'est déroulée, selon plusieurs observateurs, très bien.

En effet, après avoir rencontré les mélomanes à Paris La Défense Arena, le 25 novembre 2023, avec 40 mille places vendues, l'artiste avait réitéré le même exploit à Londres, à OVO Arena avec plus de 12 mille places vendues. Samedi 16 décembre 2023, soit

2 jours après la célébration de ses 46 ans d'âge, Fally Ipupa avait égayé les mélomanes de Bruxelles et d'ailleurs, à ING Arena. D'ailleurs, Bruxelles, la capitale de l'Europe était déjà en ébullition, en attente de cette production.

A en croire les organisateurs, toutes les places ont été prises.

Il convient de noter qu'après toutes ces grandes productions en Europe, Fally Ipupa et les siens avaient honoré d'autres contrats de production signés en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Sénégal et dans d'autres pays africains.

Entre temps, un autre album ouvert de Fally Ipupa était annoncé avec plusieurs collaborations, comme d'habitude.

HISTORIQUE DE FESTIVAL AMANI

Il convient de noter que le Festival Amani est une Asbl qui a pour objectifs de rassembler par la culture et ainsi offrir un espace de fête, loin des problèmes quotidiens et des séquelles de la guerre, où les peuples de la région des Grands Lacs peuvent se rencontrer, penser et s'engager pour un avenir commun meilleur. Il vise aussi à redorer l'image de Goma, de l'Est de la RDC et de la région des Grands Lacs de manière générale et montrer au monde la volonté qu'ont les jeunes et les moins jeunes de la région de construire un avenir meilleur et d'user de leur talent pour y arriver.



L'idée d'organiser un grand festival de musique et danse a été initiée par les formateurs et la direction du Foyer culturel de Goma dans le but de promouvoir la paix, la culture, la cohabitation pacifique de la région.

Jeunes bénévoles, formateurs du foyer culturel de Goma se sont tous mis ensemble et ont décidé de faire de la culture un des moyens d'expressions, de sensibilisation, de promotion de paix. Nom donné au Festival Amani qui veut dire "Paix". Cette idée est née suite aux succès de l'organisation des sanaa weekend qui est un espace de découvert et de promotion des jeu-

nes talents (musiciens, comédiens, ...) de Goma et artistes formés au Foyer culturel.

Faire revenir les grands noms de la musique du monde et les artistes de la région permettra de rassembler de milliers de jeunes loin de leur vie quotidienne et parler de question de paix, du vivre ensemble.

Sans aucune expérience ni formation dans l'organisation d'un tel grand événement qui réunit plus de 30.000 personnes les formateurs et jeunes du Foyer avaient décidé de faire un premier essai et d'en faire une grande réussite.

Concours de poésie pour les Francophones : l'appel à candidatures lancé jusqu'au 12 février

Auteur ou autrice de poésie ou en core éditeur(ice) sont invités à participer à la quatrième édition du Prix francophone international du Festival de la poésie de Montréal en soumettant leur candidature. Le festival sera organisé en partenariat avec plusieurs institutions reconnues de la Francophonie. Les candidat(e)s ont jusqu'au 12 février 2024 pour soumettre leurs candidatures et avoir plus d'informations à l'adresse suivante : <http://www.festivaldelapoiesiedemontreal.com/fr/prix>. Le concours se tiendra du 26 mai au 2 juin 2024 à Montréal. Le ou la candidate doit être citoyen d'un des pays membres de l'Organisation internationale de la Francophonie et avoir publié cinq titres au moment du dépôt de sa candidature (ces titres doivent être mentionnés dans la notice biobibliographique). Il doit déposer un exemplaire en format PDF via le formulaire, ainsi qu'une notice biobibliographique. L'œuvre soumise doit être une création en langue française et avoir été publiée entre le 1er



janvier et le 31 décembre 2023, parue dans l'un des pays ou des communautés membres de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Le recueil doit être en format PDF, doit avoir une courte biobibliographie du candidat avec la liste d'au moins cinq de ses titres de poésie publiés par des maisons d'édition reconnues. Un éditeur ou une éditrice peut soumet-

tre plusieurs recueils, à condition de créer une nouvelle fiche d'inscription pour chacun des ouvrages.

Chaque année, le festival décerne un Prix littéraire et récompense un auteur ou une autrice francophone pour un recueil poétique. Il a pour objectif de sensibiliser le grand public à la poésie actuelle des pays et communautés de la Francophonie, d'encourager

le renouvellement de la langue française par une création poétique ouverte à la diversité culturelle ; stimuler les échanges et susciter les rencontres entre les poètes et tous leurs publics à travers le monde francophone ; augmenter la présence du livre de poésie numérique dans les boutiques en ligne ; concourir à la découverte de la poésie francophone. Le festival regroupe tous les genres de poésie, près de deux cents poètes et une quarantaine d'activités présentées à travers la ville de Montréal.

Signalons que le concours se déroule en trois étapes : la première sélection consiste à divulguer le jour de la Francophonie, le 20 mars 2024 (vingt titres) ; la seconde sélection (dix titres) à la troisième semaine d'avril 2024. Le nom du lauréat sera dévoilé pendant le festival. Le Prix francophone international du festival de la poésie de Montréal a été créé en 2020. Il récompense une œuvre poétique par la qualité de ses recherches formelles et thématiques.

Adiac/BIM

Une démarche sans issue

L'opposition projette une manifestation le jour de la prestation de serment de Tshisekedi

N'étant pas d'accord avec les résultats publiés par la Commission électorale nationale indépendante Ceni, l'opposition congolaise l'organise une marche de contestation le jour même de l'investiture du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. A quelques heures de la cérémonie de la prestation de serment du président réélu à la dernière présidentielle du 20 décembre 2023, l'opposition congolaise réunie comme un seul en bloc projette une marche de protestation, le samedi 20 janvier 2024, jour même de la cérémonie d'investiture du président de la République. Martin Fayulu, Moïse Katumbi et Floribert Anzuluni dénoncent ce qu'ils qualifient de " simulacre d'élections ". Jusqu'à là, ces trois opposants gardent secret les itinéraires de leur marche.

**ST AUGUSTIN K. & CHOUKRANIE
ILUNGA**

Les opposants et candidats malheureux à la présidentielle de décembre 2023, dont Martin Fayulu, Moïse Katumbi, et Floribert Anzuluni appellent leurs militants à manifester le 20 janvier 2024 à travers tout le pays.

C'est à cette même date que Félix Tshisekedi doit prêter serment en tant que président de la République élu.

Dans une déclaration faite jeudi 18 janvier 2024, les leaders politiques ont appelé leurs militants à la mobilisation. Ils dénoncent au passage ce qu'ils qualifient de " simulacre d'élections ". Aucun itinéraire spécifique n'a été spécifié pour cette marche. Les leaders disent s'attendre à ce que la population se mobilise spontanément partout où elle se trouve.

Cette annonce survient dans un contexte de tensions persistantes autour du processus électoral en RDC, avec des contestations sur la légitimité des résultats de l'élection présidentielle.

Martin Fayulu, Floribert Anzuluni et Martin Fayulu persistent dans leur demande d'annulation des élections de décembre 2023 en République démocratique du Congo, citant de " graves irrégularités et fraudes massives largement documentées ".

Ils font référence à la récente publication de la liste des députés nationaux par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et aux protestations enregistrées



même au sein de la majorité au pouvoir. Les candidats soulignent des scènes de contestations, parfois violentes, au sein de l'Union sacrée de la nation (USN), la plateforme politique bénéficiaire des fraudes présumées.

Les trois leaders accusent la CENI d'avoir fabriqué des résultats conduisant à des nominations, citant des acteurs politiques de premier plan, dont le ministre de l'Intérieur et le secrétaire général du parti présidentiel "UDPS".

Ces derniers accusent la Commis-

sion électorale nationale indépendante (CENI) d'avoir fabriqué des résultats ayant abouti à ce que d'aucuns qualifient de nominations. Des accusations renforcées par la non-publication d'une nouvelle liste, pourtant annoncée par la CENI, des candidats fraudeurs, suite à de fortes pressions politiques. Ils estiment que ce " nouveau braquage électoral " renforce les crises politiques récurrentes en RDC, soulignant la contestation de la légitimité des institutions comme l'une des causes fondamentales des crises politiques depuis l'indépendance du pays.

Législatives nationales : les militants du MLC contestent les résultats de la CENI

ST AUGUSTIN K.

Des militants du Mouvement de libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba sont descendus dans la rue, mercredi 17 janvier 2024 pour contester les résultats provisoires des législatives nationales, tels que publiés par la CENI.

Devant le siège de leur parti situé sur l'avenue de l'Enseignement, dans la commune de Kasa-Vubu, ces militants, visiblement en colère, ont crié leur rage et entonné des chants anti-CENI. Ils ont brûlé des pneus et dénoncé ce qu'ils qualifient de " favoritisme " au profit des candidats d'autres partis politiques, et d'une " manipulation " qui serait orchestrée par la Centrale électorale.

Pour les militants du MLC, les sièges obtenus par leur parti aux législatives nationales ne reflètent pas le poids politique du parti de Jean-Pierre Bemba.

" Comment expliquer qu'un grand parti comme le MLC de Jean-Pierre Bemba ne puisse avoir que 3 députés à Kinshasa. Cicéron Bofaya avec 21.000 voix, mais n'a pas été élu, ça se fait où ? ", a déploré un militant excédé par la triste réalité.

DES MILITANTS DE MLC



AUX ARRÊTS À MBUJI-MAYI

Pendant ce temps, on apprend que plusieurs militants du Mouvement de libération du Congo (MLC) qui sont descendus dans les rues de Mbuji-Mayi, chef-lieu du Kasai Oriental, jeudi 18 janvier 2024, pour protester contre la maigre mission réalisée par leur parti aux législatives nationales, selon les résultats provisoires rendus publics par

la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

Ils ont brûlé des pneus devant leur permanence à Mbuji-Mayi, et barricadé la route. Ils protestent contre ce qu'ils qualifient de " nomination des députés nationaux par la CENI et son président Denis Kadima au détriment des candidats issus du MLC qui, selon eux, ont été valablement votés par la

population congolaise ".

Aussi exigent-ils à la Centrale électorale de recompter les voix pour remettre le parti cher à Jean-Pierre Bemba dans ses droits.

" Nous n'allons pas accepter, la CENI a fait honte. Trop c'est trop, le MLC c'est un grand parti, nous revendiquons nos droits. Que Denis Kadima et sa bande remettent les voix de nos candidats députés nationaux. Nous refusons cette nomination des députés nationaux par la CENI ", ont-il indiqué

Il convient de relever que cette manifestation a été réprimée par les éléments de la police nationale congolaise (PNC), à coups de gaz lacrymogènes. Certains militants, dont Christian Ciamala, secrétaire exécutif du parti, ont été arrêtés et transférés au cachot.

Pour rappel, aux petites heures du dimanche 14 janvier 2024, la CENI a rendu publics les résultats provisoires des législatives nationales du 20 décembre 2023. D'après ces résultats, l'UDPS est en tête avec 69 sièges, suivie de l'UNC de Vital Kamerhe (36), et de l'AFDC/A (35). Le MLC de J-P. Bemba vient en 8^e position avec seulement 19 sièges.